

# Charte du petit Lutteur Senlis Lutte Olympique

Nom :

Prénom :

Jours et créneaux horaires d'entraînements prévus :

1° Entraînement : Mercredi de 17h à 18h

2° Entraînement :

3° Entraînement :

Cette charte a pour objet de définir les droits et les devoirs du lutteur et de l'acceptation de celle-ci

**Quel que soit le rôle que je joue dans mon sport, Je l'ai choisi et c'est avec joie que je m'engage à :**

1/ J'aime mon sport et j'en parle avec respect.

2/ à porter fièrement la tenue de lutte (maillot de lutte), qui m'a été confiée.

3/ Je respecte le rituel : Dès le début de l'entraînement, je me tiens face à l'entraîneur, en position d'Athlète, c'est-à-dire : jambes légèrement écartées, les bras derrière le corps, le torse bien droit, en signe de respect.

En début de match, on se sert la main avant de lutter, et on se fait l'accolade en fin de match, en signe d'amitié. « Bien lutter, c'est faire lutter l'autre ».

En fin d'entraînement, position d'athlète devant l'entraîneur.

4/ Respecter mes adversaires et mes partenaires dans la victoire comme dans la défaite.

5/ Je respecte les lieux et les équipements qui m'accueillent.

6/ Je respecte les règles et le règlement de mon sport.

7/ Je respecte les horaires, en cas de retard, j'aurais prévenu mon entraîneur. Si tu n'a pas prévenu préalablement, c'est à la discrétion de l'entraîneur d'accepter ta venue pour cet entraînement.

8/ je suis assidu à l'entraînement ( Pas d'absence sauf demande préalable).

9/ Je respecte les entraîneurs, les éducateurs, les bénévoles de mon club.

10/ En cas de compétition, je respecte tous les acteurs de la compétition ( entraîneurs, dirigeants, adversaires, arbitres, officiels).

Dans le cas du non-respect de ces règles et de cette charte, ainsi que du règlement intérieure du club, les entraîneurs, éducateurs, responsables du club se réservent le droit de prendre des sanctions y compris l'exclusion temporaire ou définitive au club.

Signature du Petit Lutteur

Signature des parents